

## Annexe

 Tarif du parking du Vaisseau et des Archives Départementales  
 (TVA de 20 % comprise)

Tarif public (hors visiteurs du Vaisseau et des Archives Départementales)	1 heure	2,40 €
	2 heures	4,60 €
	3 heures	7,00 €
	4 heures	9,00 €
	24 heures	40,00 €
	Heure supplémentaire	1,00 €
	Ticket perdu (par jour)	20,00 €
Toute heure entamée est due		
Une dépose minute gratuite (15 minutes) permettant notamment aux bus de déposer les groupes mais impliquant un passage en caisse pour obtention du ticket de sortie (pour éviter de bloquer la sortie en cas de dépassement)		
Tarif pour les visiteurs du Vaisseau et des Archives Départementales	Franchise de 4 heures avec délivrance d'un ticket de remise en billetterie du Vaisseau au moment de l'achat des billets d'entrée ou au comptoir accueil pour les Archives	gratuit
Les abonnés sont considérés comme des visiteurs classiques (4h de gratuité)		
Les préventes sont considérées comme des visiteurs classiques (4h de gratuité)		
Autres cas pouvant se présenter	Les bus scolaires ne sont pas autorisés à stationner en période de vacances scolaires zone B (toutes vacances confondues), en dehors de ces périodes : ils paient au même titre que les visiteurs	
	Le personnel (équipes externes comprises : ménage + gardiennage) est équipé de badges permettant l'accès au site	
	Les prestataires utilisent l'interphone, c'est le PC sécurité qui gère l'accès	
	Les intervenants, les agents du département (lors de mise à disposition des lieux) paient au même titre que les visiteurs	
Le parking ferme à 19h30 sans possibilité de libérer les véhicules		
prévoir un temps de tolérance entre délivrance du ticket et sortie des véhicules		